

Vous étiez au courant ?

Je fais partie , comme probablement la plupart d'entre vous, des « heureux » bénéficiaires d'un tout nouveau type de compteur EDF, installé gracieusement chez moi, en lieu et place de l'ancien (datant de plusieurs décennies).

Alerté par divers mails sur la possibilité de se voir facturer, a posteriori, l'opération, j'avais tout d'abord imaginé refuser l'accès à mon domicile à tout agent mandaté puis, comme le compteur de ma cage d'escalier avait été changé d'autorité, sans aucune consultation préalable, que j'avais eu la certitude de la part de divers interlocuteurs de sa totale gratuité, j'ai cédé mais j'ai néanmoins refusé d'apposer une signature, au cas où, sur le document final qui m'était présenté.

J'avais bien en tête le risque devant cette nouvelle génération de compteurs de voir disparaître les releveurs, êtres de chair et d'os qui rendaient la grande nébuleuse EDF plus humaine mais j'imaginai, sans mal, que ma résistance était vaine, tant le monde se moque des considérations sociales et de l'emploi des autres.

Je suis alors tombé sur un article du Canard Enchaîné qui m'a replongé dans l'expectative et même le remord.

Dans cet article, on apprend que la région Lyonnaise et la Touraine sont des territoires d'expérimentation pour ces nouveaux compteurs intelligents. Mais, sans attendre de conclusions, le gouvernement va généraliser le remplacement des 35 millions de compteurs du parc français, d'ici 2020, date limite d'une directive européenne pour disposer d'au moins 4 compteurs communicants sur 5 sur tout le territoire de la CE.

Chaque objet coûtant 120 euros, on imagine mal EDF passer l'éponge sur une telle dépense. Il faut donc imaginer une récupération lissée de ce coût sur le dos des clients.

Sous couvert de possibilité d'économie d'énergie, l'entreprise précise que ce nouveau compteur permettra de mieux cerner l'utilisation de l'électricité de l'utilisateur et donc, en théorie, de l'en informer. Mais, cette information sera probablement payante et supposera, dans la plupart des cas, l'achat d'une boîte communicante. Par ailleurs, une meilleure connaissance des habitudes de chacun, permettra à EDF de mieux modifier ses grilles tarifaires pour augmenter ses profits, tout en masquant l'augmentation de fait par un prix moyen global inchangé, sur la journée.

De plus, la connaissance pointue et individualisée de cette consommation sera un atout considérable pour vendre des informations sensibles à des partenaires commerciaux, moments de présence à la maison, utilisation de l'ordinateur ou de la télévision, nombre de personnes fréquentant le domicile etc..... Le nouveau compteur porte d'ailleurs bien son nom : Linky puisque link signifie lien, en Anglais. Il nous livre, ainsi, pieds et mains liés à des tas de prédateurs qui n'en veulent qu'à notre argent.

Ainsi, d'avidés entreprises continuent de s'immiscer dans notre intimité pour mieux nous pousser à la consommation. Déjà, la télévision numérique permet de connaître les programmes que vous regardez en temps réel. On va ainsi vers une individualisation de la publicité en fonction du type de profil de téléspectateur dégagé. Internet est aussi une source importante de renseignements sur vos goûts au travers des sites visités ; déjà les fournisseurs communiquent sur les profils retenus grâce aux fameux « cookies ». Grâce à la loi LOPPSI 2 du 25 janvier 2011 et avec la complicité des mêmes fournisseurs d'accès, l'Etat peut s'immiscer dans votre monde virtuel en autorisant la captation à distance de données numériques par des logiciels mouchards, dont ses services ne seront plus obligés de vérifier la légalité de la démarche. Il en est de même avec votre téléphone et les applications téléchargées. Mais on peut aller encore plus loin puisque votre réfrigérateur sera, bientôt, intelligent et vous proposera de vous réapprovisionner en fonction des enregistrements, sur plusieurs semaines, des produits contenus allant même jusqu'à vous informer des promotions en cours ou des nouveautés. Votre carte à puce bancaire, véritable mouchard, sera également en interaction avec certains panneaux publicitaires qui s'adapteront à votre profil pour vous offrir le type de produits que vous avez l'habitude d'acquérir. Votre carte vitale sera amenée à surveiller votre poids, vos taux de sucre ou de cholestérol en fonction des dernières informations médicales inscrites. Les assurances surveilleront, avec une nouvelle carte, la fréquence de votre consommation d'alcool, de tabac ou de drogue afin de minimiser les remboursements, en cas de souci de santé. Votre entreprise surveillera la qualité de votre sommeil afin de mieux cerner votre productivité.

D'avancée technologique en progrès de service, de loi en loi, tout un chacun n'est plus aussi seul qu'il le croit, chez lui. Nous ne sommes qu'au début d'une vaste généralisation de surveillance de l'individu jusque dans son intimité dont nous nous rendons plus ou moins complices. Au nom du progrès, nous tombons, en coupe réglée, sous le contrôle d'entreprises telles qu'EDF dont la vocation est de rentabiliser davantage la vie quotidienne des usagers.

Comme un retour de balancier, la société fait reculer les frontières de l'intime, établies, peu à peu, dès le 18^{ème} siècle et associées à une certaine douceur de vivre, pour retomber dans un monde où l'individu ne peut se soustraire au regard intéressé du monde économique addictionnel.

« *L'humain étant partout sommé de s'aligner sur le rentable, une logique s'installe où sont à attendre les pires aliénations anthropologiques.* » déclare Lucien Sève, (philosophe français né en 1926, dans la revue « Le Monde de l'Education – Juillet/Août 2001)

Allant au bout de sa logique d'individualisation, l'homme aboutit à un narcissisme qui le pousse à permettre à tout un chacun de tout savoir sur lui. Il s'étale sur Internet, dans les réseaux sociaux, se raconte en blogs divers, apparaît sous divers prétextes dans des émissions de télé où la dissection de l'intime est de mise, expose ses failles très facilement, aussi bien aux proches qu'aux personnes croisées dans ses différentes sphères. Son credo : plus de transparence donc moins d'hypocrisie et de mensonge. Il se croît protégé¹, maître de ce qu'il offre en pâture mais est très vite dépassé par toutes sortes d'acteurs qui prétendent l'aider à mieux se connaître, à mieux cerner ses besoins.

Dépossédé de cet espace qui lui permettait de se construire ou reconstruire, il n'offre plus de surprise et, pour la société de consommation, d'esprit devient objet. Chacun de ses gestes personnels peut être sujet à exploitation. Chacun de ses engagements profonds peut donner lieu à interprétation, assimilation et profit.

Loin de toute paranoïa, il demeure l'inventivité des hommes pour échapper à tous les carcans dressés sur leur route.

« *Une des qualités les plus méconnues de l'homme d'action est l'ingéniosité. L'homme qui s'impose dans les situations difficiles est celui qui invente une solution, là où les autres étaient dans l'impasse* » Jacques de Bourbon Busset (*Ecrivain et académicien français du 20^{ème}*), *Extrait de « Tu ne mourras pas ».*

¹ **Art.9. du code civil** : Chacun a droit au respect de sa vie privée. Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé